

# “Nous allons tester le panel de citoyens au sort en Wallonie”

■ André Antoine (CDH) veut donner la parole aux Wallons à d'autres moments que l'élection.

Quelques jours avant la rentrée parlementaire en Wallonie (le mercredi 21 septembre), à la veille du discours qu'il tiendra au théâtre de Namur devant le gratin du Sud du pays pour les fêtes de Wallonie, André Antoine, le président du parlement wallon, fait sa rentrée.

En poste depuis 2014, le Brabançon a l'ambition de moderniser l'institution parlementaire. Il est déjà parvenu à imposer sa patte dans le nouveau règlement en vigueur depuis septembre dernier. Il ne veut pas s'arrêter là. Il annonce la mise en place d'un tirage au sort de citoyens pour mener une réflexion sur les enjeux du vieillissement en Wallonie à l'horizon 2025-2045. “Nous allons tester le panel de citoyens tirés au sort. Actuellement, l'institut Destrée travaille à l'organisation de cette initiative que le parlement mènera avec l'Iweps (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique –Ndlr) et le gouvernement wallon. J'ai déjà rencontré Paul Magnette à ce sujet”, explique André Antoine.

Le panel citoyen s'inscrit dans ce qu'André Antoine nomme “La démocratie continue”. Il s'agit, pour le président du parlement wallon, de donner la parole aux citoyens à d'autres moments que les élections. “Le professeur français, Dominique Rousseau, utilise ce concept pour qualifier les procédés visant à rapprocher les citoyens des institutions, expose André Antoine. La démocratie ne s'arrête pas avec le geste électoral, mais se poursuit et se déploie entre deux moments électoraux.”

C'est dans ce même ordre d'idée que les Wallons qui le souhaitent peuvent, via le site Internet du parlement, donner leur avis sur tel ou tel projet de décret. C'est également pour cette raison que la Wallonie veut mettre en place une consultation populaire.

## Une foire aux idées

La dernière idée en date est, en fait, inspirée de ce qui se fait au Bundestag (Parlement allemand). “Mais aussi dans la foulée du film ‘Demain’. Le parlement de Wallonie organisera une foire aux idées, en présence des groupes politiques représentés au parlement, pour permettre aux

citoyens de leur proposer de nouveaux projets en vue d'améliorer la Wallonie. Cet appel à idées aura également lieu par voie électronique”, explique-t-il.

## Les Wallons iront au Canada

Depuis qu'il occupe le perchoir wallon, Antoine a donc une obsession : rapprocher le citoyen du politique. “Il y a une vraie crise de confiance. Une enquête réalisée par Euroconsumers (Collaboration internationale entre des organisations de consommateurs –Ndlr) révèle qu'en Belgique, les parlements régionaux obtiennent un score de confiance moyen de 4,2 sur une échelle de 1 à 10. C'est peu. Pour information il est de 3,6 en Italie et de 5,2 au Portugal.”

Enfin, à la suite du vote, par le parlement wallon, d'une proposition de résolution demandant au gouvernement régional de signifier au fédéral son refus de signer le traité de libre-échange avec le Canada (Ceta), André Antoine annonce la visite d'une délégation wallonne au Canada. “L'idée est de leur expliquer pourquoi nous avons voté une telle résolution.”

Stéphane Tassin

## Comptabilité

### “La dette wallonne c'est 2 % du budget par an”

**Mise au point.** S'il n'est pas rancunier, André Antoine a de la mémoire. Il se souvient d'avoir été l'objet d'accusations lourdes lorsqu'il était ministre

du Budget en Wallonie, quand la Cour des comptes a révélé que l'ampleur de la dette wallonne dépassait largement les six milliards évoqués par ses services. La polémique était née à la fois d'une défense plutôt mauvaise dans le chef du ministre conjuguée à des normes européennes (SEC) que de nombreux mandataires

condamnent aujourd'hui. “A présent le MR dit que la dette wallonne atteint les 20 milliards. Peut-être. Mais il faut savoir une chose. Le service de la dette dans le budget wallon c'est 266 millions d'euros par an, soit 2 % du budget et ça personne ne le dit”, conclut un André Antoine qui reste combatif. **S.Ta.**